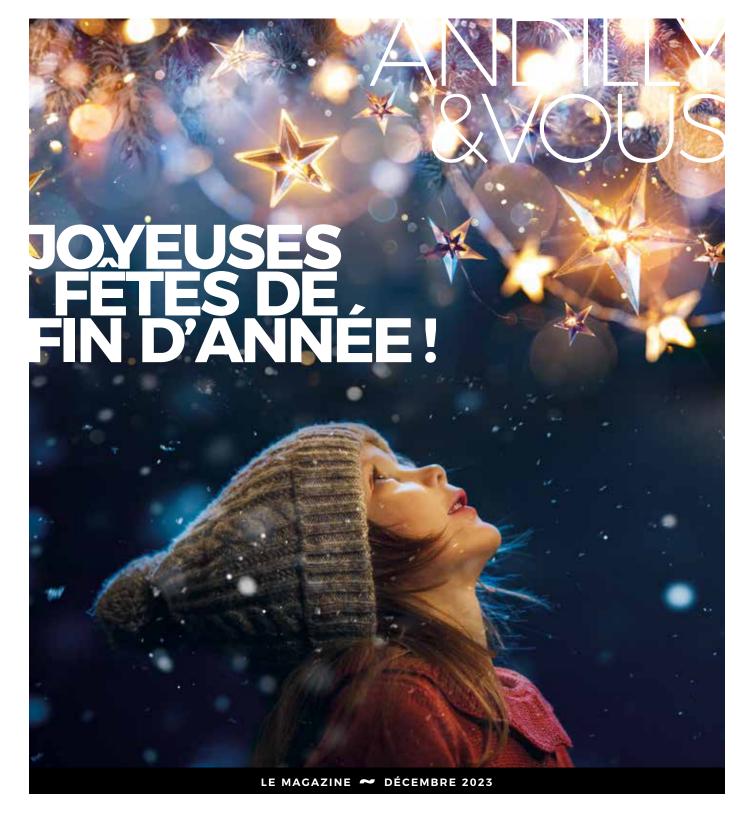
NUMÉRO





SURVOL

scolaire P.3-5

ieunesse P.6-7

Ludobibliothèque P.8-9

la vie d'Andilly P.10-22

Cadre de vie P.12-15

flash-back P.15-21

mémo expression libre P.22

Andilly&Vous.

Directeur de la publication : Philippe Feugère Direction de la rédaction : Virginie Henneuse Margaux Feugère

Mairie d'Andilly: 01 34 16 46 36 secretariat@mairie-andilly.fr www.ville-andilly-95.fr

Crédit photos :

Shutterstock - Cécile Jude -Services municipaux

Maquette : q. Impression: AGEFIM Ce magazine a été





Chères Andilloises, chers Andillois,

Cet édito sera le dernier pour le maire que ie ne suis plus. Vous le savez, élu sénateur en date du 24 septembre dernier, la règle du non cumul s'applique de droit.

De fait, i'ai dû démissionner de l'ensemble de mes mandats électifs et des vice-présidences que j'occupais pour Andilly au sein de notre agglomération, de syndicats intercommunaux. d'associations d'élus que ce soient l'AMF, l'AMIF et bien sûr de la présidence de l'Union des maires du Val-d'Oise.

Le 6 novembre, le Conseil municipal a élu à l'unanimité notre nouveau maire, M. Philippe Feugère, ancien Premier adjoint au cours de ce mandat 2020/2026. Je suis ravi de son élection. de son engagement aux fins de poursuivre les actions mises en œuvre et d'en initier de

Je reste conseiller municipal pour être au plus près de chacune et de chacun, afin de poursuivre mon implication au sein de notre village et partager, si besoin était, mon expertise mise au service de votre nouvelle équipe en charge de gérer les intérêts et autres deniers municipaux aui lui sont confiés.

Un grand merci à vous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années. Le visage d'Andilly reste conforté dans les valeurs qui sont les nôtres, à savoir son authenticité, sa préservation et son bien-vivre ensemble.

- Oui, en tant que sénateur, ie resterai à votre disposition.
- Oui, en tant que sénateur, je serai attentif à l'avenir de notre village.

À l'aube des fêtes de Noël et de fin d'année. je vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches.

Conservons à l'esprit, que seuls l'unité et le rassemblement, comme l'addition de nos forces, doivent servir l'intérêt général de notre beau village, où il fait bon vivre!

Votre dévoué,

Daniel FARGEOT Sénateur du Val-d'Oise



Chères Andilloises, chers Andillois

Je suis très heureux et honoré d'être votre maire depuis le 6 novembre au soir.

Vous pouvez compter sur mon implication, ie serai à votre écoute et veillerai à ce que nos actions servent l'intérêt général d'Andilly et de ses administrés.

En mars 2020, notre équipe s'est engagée sur la liste "Pour Andilly" menée par Daniel Fargeot. Aujourd'hui, celle-ci se mobilise à rester unie et à poursuivre le fil conducteur déià tracé. Je tiens à remercier Daniel Fargeot qui nous laisse une collectivité saine et qui permet à l'ensemble de l'équipe de prendre le relais de ce mandat sereinement.

À ce jour, nous arrivons à mi-mandat avec beaucoup de réalisations achevées. Il faut maintenant les faire vivre.

Pour d'autres proiets, comme celui du groupe scolaire de la Berchère, une tâche importante nous attend avec sa construction qui vient d'être lancée. Dès le mois de ianvier, avec l'ensemble du conseil municipal, nous vous présenterons notre feuille de route avec tous les projets qui finaliseront ce mandat 2020-2026.

Nous aurons plaisir à vous retrouver lors des Rencontres du 13 ianvier 2024 qui se dérouleront au Complexe polyvalent, afin d'échanger avec vous et de vous présenter nos meilleurs vœux.

En attendant ce rendez-vous, ie tiens à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne lecture de ce nouveau numéro du magazine Andilly et Vous.

Votre maire, Philippe FEUGÈRE



LE PROJET DE JARDIN SENSORIEL À L'ÉCOLE CHARLES **PERRAULT SE** CONCRETISE

>>>>> LAURÉAT CCCCCC **ÉCOLOGIOUE** DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANC

MERCI AUX ANDILLOIS POUR LEUR MOBILISATION! PRÈS DE 200 VOTES POUR CE PROJET!



C'est une très bonne nouvelle pour l'école maternelle **Charles Perrault** puisque le proiet de jardin sensoriel présenté à la 5ème édition du Budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France est lauréat!

Grâce aux votes des Andillois et des Franciliens, la Région va allouer la somme de 3 000 € afin de démarrer la construction de ce nouvel espace éducatif.

Aménagé dans une partie de l'espace extérieur de l'école, ce jardin sera propice au bien-être, permettra d'éveiller les cinq sens des tout-petits avec la présence de bacs de

plantes parfumées, de carillons, de différents revêtements pour marcher pieds nus entre autres.

À l'initiative de l'équipe enseignante de l'école Charles Perrault, ce projet démarrera au début de l'année 2024 et s'étendra sur plusieurs années. L'école pourra compter sur le savoir-faire des agents des Services techniques d'Andilly pour aménager les lieux.

Des temps de travail seront organisés avec les élèves pour agrémenter le jardin des cinq sens avec leurs créations.





Qu'est-ce que la Caisse des écoles ?

La Caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire. Son comité de gestion, élu pour trois ans, est composé de représentants des sociétaires (personnes privées réglant une cotisation), de conseillers municipaux élus et de représentants de l'État : l'Inspecteur départemental de l'Éducation nationale et un délégué du Préfet

Comment vit-elle?

Elle existe grâce aux cotisations des parents, aux dons de personnes extérieures, à la subvention communale et aux recettes des événements comme la kermesse.

Ouelle est sa mission?

Elle intervient en faveur des enfants dans tous les domaines de la vie scolaire et permet de financer de nombreux projets, comme par exemple : des spectacles, des ateliers, des sorties en car, des achats de livres ou de matériels pour les écoles. Ces projets sont déterminés par l'équipe enseignante en fonction du programme de l'année en cours.

Grâce à votre générosité, la Caisse des écoles a permis de financer en 2023 :

Pour les élèves de l'école maternelle Charles Perrault :

- Un atelier "Les Savants fous"
- Une sortie à l'abbaye de Royaumont pour tous les élèves (entrées et transport en car)
- L'achat des jouets de Noël

Pour les élèves de l'école Sylvain Lévi :

- Une sortie au château de Chantilly (entrées et transport en car)
- Une sortie à France Miniature (entrées et transport en car)
- Un atelier au Musée mobile (transport en car)
- Une sortie à Kid's Paradiz (entrées)
- Une sortie au Laser Game (entrées)
- Les calculatrices pour les CM2



La Caisse des écoles tient à remercier chaleureusement l'entreprise
Les Transports Derneden pour son don libre d'une valeur de 1000 €.

Bienvenue à Mme Éva Dumont

Le village d'Andilly souhaite une excellente année à la nouvelle directrice de l'école élémentaire Sylvain Lévi, Mme Éva Dumont. Professeure des écoles depuis 2007 dans la Val-d'Oise et directrice pendant sept ans à Écouen, Mme Dumont arrive à Andilly avec une solide expérience et l'envie de lier la vie scolaire à celle de la commune, en participant, par exemple, aux animations municipales.



Résultats des élections des parents d'élèves

Pour l'école Charles Perrault

Titulaires :

Protin Clélia Labidi Jihan Mayouf Sohra Permanne Cyrielle

Suppléants :

Petit Amandine Kaddouri Hayette Gicquel Angélique

Pour l'école Sylvain Lévi

Titulaires :

Sale Nadège Labidi Jihan Pinto Jessica Crosilla Laurence Boudaoud Nadia Derneden Liberty Gaubert Cindy Protin Clélia

Suppléants :

Debel Maria Coste Frédéric Boillon Elodie Rezgui Djamel

UNE TOITURE FLAMBANT NEUVE POUR SYLVAIN LÉVI

Après deux mois d'un chantier d'envergure qui s'est déroulé de juillet à août 2023, la rentrée scolaire de l'école élémentaire Sylvain Lévi s'est déroulée avec une toiture entièrement refaite, soit une surface de 770 m², ainsi que l'isolation des combles et le remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres et portes) du couloir et de deux salles de classes.

Ces travaux d'envergure permettront de réaliser une économie de 12 % sur la consommation de gaz pour le chauffage.

Pour rappel Le coût de l'opération s'élève à 538 000 € TTC, dont une part est financée par des subventions de l'État, dans le cadre du plan France Relance, et d'un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.



Plus de 16 000 tuiles ont été remplacées pour la nouvelle toiture.









Beaucoup de pratiques modernes qu'il aura à cœur de vous faire découvrir. Vous êtes manuel(le) et créatif(ve), vous débordez d'imagination et vous souhaitez vous amuser sur différents supports : inscrivez-vous vite! Vous aurez l'occasion de réaliser des tableaux colorés, des figurines, de customiser des objets selon vos envies.

Les mercredis

(hors congés scolaires)*

- 10h30 à 12h00 / de 7 à 11 ans Cotisation annuelle 390 €/an (matériel compris, hors objets personnels à customiser)
- 13h30 à 15h30 / 12 ans et plus Cotisation annuelle 440 €/an (matériel compris, hors objets personnels à customiser)
- *Possibilité d'ouvrir un créneau supplémentaire adulte et parents-enfants (s'il y a suffisamment de demandes).



Contact:
Nicolas /
nom d'artiste: Naes
Artiste plasticien
06 69 61 57 33
naesarts@gmail.com



La dernière soirée organisée au bowling de Saint-Gratien a remporté un vif succès auprès de nos jeunes.

L'occasion pour eux de se retrouver et de s'amuser. Restez informés du programme des prochaines soirées sur le site internet d'Andilly > www.ville-andilly-95.fr

Pense-bête

horaires de la Ludo-bibliothèque Mardi de 16h à 19h Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h Vendredi de 16h à 19h Samedi de 10h à 12h

Ludo-bibliothèque Les coups de cœur de Laetitia

Motre ludo-bibliothécaire partage une découverte à lire sans plus attendre.



Une vie avant la mienne de Safia Elhillo, Bayard

Ma mère voulait me donner le nom de sa fleur préférée Yasmeen, cette autre je l'imagine vive et brillante et j'aimerais tant être elle et pas moi. Tiraillée entre ses deux cultures, Nima rêve d'une autre vie que la sienne, d'un autre horizon que celui d'une fille d'immigrés aux États-Unis. Mais quand elle se trouve projetée dans le passé, elle découvre des secrets familiaux qui changent sa vision du monde, et le cours de son destin...

"Purement magique. Safia Elhillo est une des plus grandes autrices de notre temps".

Elizabeth Acevedo

"Dans ce roman Nima est entre deux : entre deux pays, les États-Unis et le Soudan, entre deux cultures, entre sa mère et son père (qu'elle n'a pas connu).

Elle a l'impression d'être exclue de tout et se sent incroyablement nostalgique de la vie qu'elle aurait pu avoir au Soudan. Son seul repère, c'est son meilleur ami Haitham. Mais quand celui-ci est agressé et se retrouve à l'hôpital, Nima se sent transportée. Soudain, la voilà au Soudan, dans une vie qui n'est pas la sienne, mais celle de Yasmeen, la fille qu'elle aurait pu être...

Ce roman est paru aux éditions Bayard Jeunesse, il est

Ce roman est paru aux éditions Bayard Jeunesse, il est adressé aux adolescents mais comblera également les adultes par sa magie et son réalisme."

En route pour

Temps forts sur le thème

du sport. Les jeux olympiques de Paris approchent! Grâce au soutien de la Communauté

d'Agglomération Plaine Vallée et en partenariat avec le service des Sports du village, la ludo-bibliothègue vous a proposé un programme... très musclé.

UNE CONFÉRENCE CONTÉE PASSIONNANTE

Un public attentif a découvert, avec légèreté, l'histoire des jeux d'Olympe en partant de faits réels et en plongeant dans le monde merveilleux des dieux et déesses, grâce à la pédagogie et à l'humour de la conteuse.



Plongée dans l'histoire des jeux olympiques avec l'exposition itinérante "En route vers Paris 2024" proposée par le musée National du Sport (Nice) et animée par Laetitia, notre

ludo-bibliothécaire.





Ne manquez pas le Festival du Conte en Val-d'Oise jusqu'au 20 décembre 2023

Proposé par l'association interbibliothèques CIBLE 95

Programme complet sur www.cible95.fr

Une date à Andilly! "Contes de givre et de neige" par Marianne Guilleray Samedi 16 décembre à 15h00

Spectacle familial à partir de 3 ans,

mairie, salle des mariages. Réservations au 01 39 59 35 75 / ludo.bibliotheque@mairie-andilly.fr



8 - 9



FOCUS SUR LES FINANCES MUNICIPALES

L'exercice 2022 a dégagé un résultat record à savoir un total de :



Résultat de fonctionnement 1 246 953,16 € Résultat d'investissement 1 605 642,19 € Résultat global 2 852 595,35€

permettant de financer les investissements prévus à savoir notamment le futur groupe scolaire de la Berchère qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2025 pour recevoir les jeunes élèves des futures constructions de 182 logements. Ce résultat tient compte d'un emprunt d'un million d'euros contracté au taux de 0,67 % destiné à compléter le financement du futur groupe scolaire qui s'élèvera à près de 9 millions d'euros HT.

À Andilly compte tenu des finances saines de la commune, le Conseil municipal n'a voté à l'unanimité aucune hausse du taux d'imposition de la taxe foncière et ce, depuis 2010!

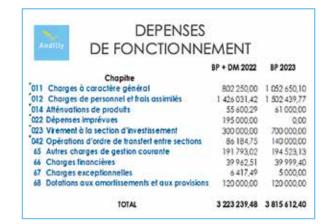
Le budget 2023 voté en mars dernier ne prévoit aucune hausse du taux de la taxe foncière. L'augmentation des bases de 7,1 % est du seul fait de la revalorisation des bases d'imposition décidée par le gouvernement et lui seul, contrairement aux déclarations du chef de l'État.

Il est urgent que les communes puissent bénéficier d'une autonomie financière via la proposition d'une loi de programmation visant à la création d'une loi de finances des collectivités pour leur permettre d'exercer une libre administration des communes.

- Grâce aux efforts fournis sur les précédents budgets,
 des marges de manœuvre ont pu être dégagées pour anticiper les investissements importants pour Andilly.
- Aucune évolution du taux sur le foncier bâti pour l'année 2023 ne sera proposée pour compenser la hausse des coûts de l'énergie et de l'augmentation des matières premières.

- Préserver une autonomie financière satisfaisante avec une gestion rigoureuse et précautionneuse des deniers publics a toujours été la priorité du maire.
- Poursuivre la réalisation des projets structurants en s'appuyant sur les dispositifs d'aides de l'État, de la Région et du Département est du ressort de l'exécutif municipal.

Budget 2023 selon la nouvelle nomenclature comptable M57







À savoir

Ce sont quelques 165 communes qui ont été labellisées en 2023. Une année record pour l'EFS. Ce résultat a toute son importance sachant que les dons provenant des villes sont essentiels au réapprovisionnement des réserves de sang, de plaquettes et de plasma.

ANDILLY REÇOIT LE NIVEAU OR DU LABEL COMMUNE DONNEUR

Andilly a été officiellement labellisée "Or" pour la qualité de son engagement dans la promotion du don de sang.

Il s'agit de la plus haute distinction attribuée par l'Établissement Français du Sang (EFS) aux communes mettant en œuvre des moyens logistiques et la communication pour faciliter les collectes durant l'année. Cette récompense salue également la solidarité et la générosité des Andillois qui se déplacent au point de collecte installé au Complexe polyvalent par la commune.

Andilly tient à remercier tous ses donneurs qui ont contribué à ce résultat!





RENCONTRES DE SECTEUR: ANDILLY, ON EN PARLE AVEC VOUS!

Prenez date pour les prochaines Rencontres de secteur :

- Samedi 27 janvier 2024 "Bas-Boutrous" à 10h30 ;
- Samedi 2 mars 2024 "Centre du village" à 10h30 ;
- Samedi 30 mars 2024 "Plateau" à 10h30.

Toutes les informations pratiques vous seront communiquées très prochainement.



Rencontre de secteur "Flanets" le 23 septembre 2023. Les habitants ont eu l'occasion d'échanger avec leurs élus sur la vie de leur quartier et de partager leurs idées. L'équipe municipale remercie les Andillois qui se sont mobilisés à cette occasion.



Hommage à **Dominique Bernard**

Lundi 16 octobre 2023, minute de silence devant le parvis de la mairie en hommage à Dominique Bernard. Le Conseil municipal d'Andilly et les agents municipaux ont rendu hommage à Dominique Bernard, professeur de français au Lycée Gambetta d'Arras, assassiné par un terroriste islamiste vendredi 13 octobre 2023. Devant ces événements tragiques, le conseil municipal d'Andilly a souhaité honorer ce professeur disparu et affirmer sa volonté de voir éradiquer ce fléau du terrorisme islamique.







OFFREZ UN COMPOSTEUR À VOTRE **JARDIN!**

Sur le territoire du Syndicat Emeraude, 37 % des ordures ménagères sont composées de biodéchets.

Ces déchets biodégradables issus à la fois de la cuisine (épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres à café...) et du jardin (feuilles mortes, tontes, petites tailles, fleurs fanées...) peuvent être valorisés par compostage directement dans votre jardin ou par lombricompostage dans votre cuisine ou votre cave. Composter permet de :

- Réduire le volume de sa poubelle d'environ 80 kg par habitant
- Produire soi-même un fertilisant 100% naturel et gratuit ;
- Valoriser soi-même et sur place ses déchets de cuisine et jardin.

Le Syndicat Emeraude, en partenariat avec Andilly, vous propose d'acquérir un composteur ou un lombricomposteur à prix réduit.



COMMENT PROCÉDER?

Choisissez le modèle adapté à vos besoins et à ceux de votre jardin (un modèle par foyer) :

Pas de jardin

Lombricomposteur 30 litres 40 cm x 40 cm x H 73 cm

45 €



15 €

Jardin $< 400 \text{ m}^2$

Modèle 345 litres 79 cm x 79 cm x H 89.4 cm



Jardin $> 400 \text{ m}^2$

Modèle 620 litres Diam 127,1 cm x H 79,7 cm

30 €



Vous pouvez aussi acquérir un AÉRATEUR : outil manuel idéal pour brasser votre compost après chaque apport.

10 €



- 2. Retournez au Syndicat Emeraude le coupon réponse au recto avant le 21/12/2023, accompagné de votre chèque de participation libellé à l'ordre Régie de Recette Composteurs Syndicat Emeraude.
- 3. Après avoir enregistré votre demande, le Syndicat Emeraude vous fera parvenir un bon de retrait pour venir récupérer votre matériel à Andilly, au Complexe polyvalent, 73 route de la Croix Blanche,
- Le samedi 3 février 2024 entre 10h et 11h30 ;
- Le mercredi 7 février 2024 entre 8h et 10h.

Un guide pratique de compostage ou lombricompostage et un bioseau de 7 litres vous sont offerts!

Le composteur ou lombricomposteur en kit tient dans le coffre d'une voiture.

13



COUPON RÉPONSE OBLIGATOIRE à retourner avant le 21/12/2023 à l'adresse suivante :

Syndicat de Prévention, Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés 172, Chaussée Jules césar - 95130 Le Plessis-Bouchard

Mme, M			
Adresse:			
C.P. :	Ville :		
Téléphone :		Mail:	
Est intéressé(e) par l'acc	quisition du matériel suiva	nt (cochez le modèle choisi)):
Modèle 345 litres (15 €)	Modèle 620 litres (30 €)	Lombricomposteur (45 €)	Aérateur (10€)
Ci-joint le chèque de rés Régie de Recettes Com	ervation, à l'ordre de nposteurs Syndicat Emer	Signature raude	
Fait à			
Le			



PARLONS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 18 octobre 2022, la commune procède à l'extinction de l'éclairage public entre 00H00 et 5H00 :

une mesure écocitoyenne pour réduire la consommation d'énergie et les factures d'électricité et qui permet aussi de mettre en œuvre la trame noire, en faveur de la biodiversité.

Une baisse significative de la consommation depuis 2021 due à l'effet cumulé d'une mesure de décalage de l'allumage et de l'extinction de 20 mn le matin et le soir, soit un gain de 40 mn d'éclairage sur la moitié des points lumineux de la ville et la mise en place de l'extinction nocturne.

- **35%** sur la consommation annuelle entre 2021 et 2022.
- **30%** sur le 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

Évolution des factures d'éclairage public depuis 2021

2021 >>> 2022 : **-12%**.

Sur le 1^{er} trimestre 2023 : - 33%

La baisse des consommations a permis d'amortir l'augmentation du prix au KWh

(2021:0.04957 - 2023 = 0.08222).

Il a été décidé de poursuivre la mesure d'extinction. La Communauté d'Agglomération de Plaine Vallée a adopté le même principe d'extinction sur le parc d'activités des Cures dont elle a la gestion.

En parallèle, la commune a voté un programme d'investissement pluriannuel (2023-2026) de rénovation et de modernisation de son éclairage public pour un passage en 100% Led, estimé à 317 818 euros HT sur 4 ans.

130 lanternes fonctionnelles et 186 lanternes 4 faces seront remplacées. 93 mâts vétustes seront également remplacés

Avec de nouveaux gains pour la commune :

• Réduction de 13 000 W de la puissance installée, soit un gain de plus de 39%

- Réduction de 66% de la consommation annuelle en énergie (gain de 90 000 kW)
- Réduction de la densité surfacique moyenne du flux lumineux (gain de 2,74 lumens/m²)
- Réduction de la température de couleur moyenne de l'éclairage public (gain de 200 kelvins en moyenne)
- Réduction des coûts de maintenance de 50%
- Réduction de l'empreinte CO_a (gain de 5,7 T/an)

Ce programme bénéficie d'une aide de l'État au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert) (60%).





Un complément de 10% a été accordé par la Région Ile-de-France au titre de la modernisation de l'éclairage public et de la réduction de la pollution lumineuse. Un des critères d'obtention de ces subventions a été la mise en place de la trame noire par extinction nocturne de l'éclairage d'une durée minimale de 5h.

À ce jour, le nouveau mode de fonctionnement de l'éclairage public sur la commune a permis de réaliser une économie de près de 50 000 kWh soit la consommation annuelle moyenne de 10 foyers français.

Programme des travaux pour cette fin d'année

Première action : la mise en place d'horloges astronomiques (qui se déclenchent en fonction des heures de lever et de coucher du soleil) et du système de télégestion dans les armoires électriques afin de permettre un pilotage efficient de l'éclairage public.

Puis, à réception du matériel, remplacement des lanternes (et des mâts complets si nécessaires) : quartier résidentiel des Huit Arpents et routes départementales circulantes (Croix Blanche, A. Briand, E. Taiclet).

Début 2024, les autres voies départementales ou de dessertes importantes et leurs voies attenantes (route de Montmorency Schweitzer, Paul Doumer et rues attenantes)



STOP AUX INCIVILITÉS!

Pour être heureux, soyons respectueux.

Vos conteneurs à déchets ménagers doivent être présentés sur la voie publique aux jours et heures autorisés par l'arrêté municipal n°2022-04.

Une fois collectés, ils doivent être retirés du domaine public conformément à la réglementation en vigueur. Toute infraction constatée est punie d'une contravention de classe 1 soit 38 € (article 610-5 du Code pénal).

Pour rappel,

• Pour les pavillons :

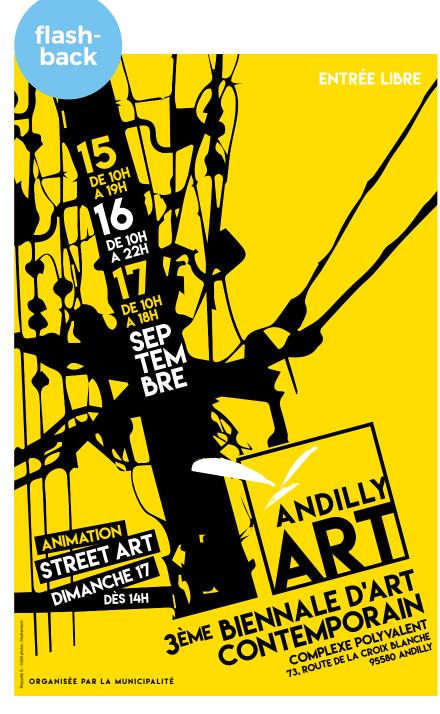
La collecte a lieu le vendredi soir. Le conteneur doit être sorti avant 16h et rentré, au plus tard, le lendemain matin, le samedi avant 10h.

• Pour les collectifs :

La collecte a lieu le lundi et vendredi soir. Le conteneur doit être sorti avant 16h et rentré, au plus tard, le lendemain matin, le samedi avant 10h.

Les déchets non-recyclables doivent être déposés dans un sac poubelle bien fermé, dans un bac spécifiquement conçu à cet effet et fourni par le Syndicat Emeraude.

Cela évite aux ordures de finir sur le trottoir ou sur la chaussée et permet de faciliter le travail des agents de déchets urbains.



Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre

3ème édition de la Biennale d'art contemporain Andilly Art.

Après avoir profité d'une visite guidée et des explications techniques d'Alain Gonthier, Commissaire de l'exposition, les élèves de Sylvain Lévi ont guidé leurs parents dès le samedi dans les allées de la Biennale. Ils ont pu leur faire découvrir les sculptures rayonnantes de Sébastien Real, le Paris merveilleux de Laurent Leoncini, la patte street-art de Coralie Oignet, les détails minutieux des félins de Danielle Beck et bien plus encore...!











La Grande Transhumance Andilly/ Margency a réuni de nombreux promeneurs dans les rues des deux communes. Comme à leur habitude, les brebis de race Solognote ont mené la cadence avec brio.

Lors d'une halte à Margency, les bergers ont transmis avec passion leur savoir-faire grâce à des démonstrations du travail avec les chiens de berger. Un barbecue, organisé par l'association G.A.L.A. et offert par les communes d'Andilly et de Margency, attendait les marcheurs à l'arrivée dans le parc de la mairie d'Andilly.































Après le départ d'un rallye caritatif de 25 équipages vers Le Hourdel en Baie de Somme, une exposition a pris le relais jusqu'en soirée. Les Andillois ont même pu profiter de quelques tours de voiture! Un grand merci à tous les exposants!

Cet événement était organisé au profit de l'Hôpital d'Enfants Margency (HEM) et de l'association Chirurgie Solidaire. Chaque association a pu bénéficier d'un chèque d'une valeur de 3050 € soit un total de 6100 € grâce aux dons des entreprises Fayolle, Balt et Grand Frais et à la participation des équipages automobiles.







LE CARNET

Bienvenue à :

Magnier Eva > 22 mai

Ils nous ont quittés :

Hynaux Micheline > 9 juin **Benoist Jean** > 10 juin **Andrieux Michel** > 11 juin

Bruel Denise > 18 juin
Puissant-Paganon Renée

> 23 juin

22

Frigo Luciana > 29 juin Bigot Geneviève > 1^{er} juillet

Pelletier Jacques > 1^{er} juillet Le Coz Andrée > 8 juillet

Chantelot Jeannine > 12 juillet

Lacoste Jean-Luc > 28 juillet **Charbois Suzanne** > 10 août

Longy René > 15 août

Cormée Mauricette > 18 août

Cormée Mauricette > 18 ao

Fleury Christiane > 24 août

Pamart Yvette > 4 septembre

Félicitations à :

Vinez Thibault

Yadav Vineeta

> 24 juin

Weibel Eric

Mace Charlène

> 17 juillet

Guy Jimmy

Gosnet Cindie

> 29 juillet

Tisme Jilis Zvada Olga

> 29 juillet

Madanamoothoo John Lechevallier Christine

> 2 septembre

Chapey Armand

Le Roi Agnès

> 16 septembre Ait Ouazzou Belmokhtar Yassin

Decaux Mahaut

> 16 septembre

VOTRE PERMANENCE JURIDIQUE

Maître Gaëlle CORMENIER, avocate, tient gratuitement une permanence en mairie (salle des mariages)

1, rue René Cassin. Pour prendre rendez-vous, téléphonez en mairie au 01 34 16 46 36.

INFORMATIONS SYNDICAT EMERAUDE

Le calendrier 2024 sera très prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

Également téléchargeable sur www.syndicat-emeraude.fr

expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités
Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus
municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

"Pour Andilly!"

"Le sénat, ce mal connu, le sénateur ce méconnu" (Jean Cluzel).

Elus au suffrage universel indirect, l'élection des sénateurs semble plus lointaine pour le grand public que celle des députés. Or les sénateurs, représentants des collectivités territoriales, sont au fait des problèmes concrets que la loi a pour objet de résoudre.

Le Sénat est l'une des chambres qui forment le Parlement. Son rôle ? Voter la loi, contrôler l'action du Gouvernement, évaluer les politiques publiques mais aussi assurer la représentation des collectivités territoriales au sein de l'Etat.

Cette seconde chambre est un véritable contre-pouvoir au sein de notre démocratie : par ses fonctions de contrôle de l'action gouvernementale et parce qu'elle ne peut être dissoute.

Notre maire Daniel Fargeot a été élu sénateur le 24 septembre 2023 et siège désormais au Sénat.

Daniel Fargeot s'est investi dans la vie de notre village depuis 1995 en devenant conseiller municipal puis adjoint en 2001 et maire depuis 2008. Nous ne doutons pas qu'il accomplira cette nouvelle mission avec la même volonté, la même énergie et la même passion qu'il a déployées pour développer et préserver le village d'Andilly.

Qui mieux qu'un maire, fort de son expérience de terrain, pour défendre les compétences, présenter les besoins et porter les ambitions de ces collectivités qui gèrent notre vie quotidienne.

"Andilly, un nouveau souffle"

Nuisances sonores de Roissy

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous questionner sur les nuisances que vous subissez au quotidien, en relation avec l'augmentation du trafic aérien sur l'aéroport Charles de Gaulle. Nous constatons le survol fréquent de notre village par des avions qui ne respectent pas toujours les couloirs aériens attribués.

Pourtant, notre village n'intègre que partiellement le Plan de Gêne Sonore, essentiellement pour des zones boisées du plateau. Lorsque l'on regarde la cartographie des nuisances, il semblerait que l'administration ait méthodiquement "évité" les zones résidentielles, selon une méthode éprouvée lors de la catastrophe de Tchernobyl, le sinistre s'arrêtant à nos frontières. C'est ce principe qui prévaut aujourd'hui pour les nuisances sonores et les andillois sont les grands oubliés du PGS.

Cette hypocrisie n'a que trop duré, et il semble opportun de changer de paradigme. Ces nuisances sonores relèvent d'un problème de santé publique et affectent notre cadre de vie.

De nombreuses initiatives ont été entreprises par la municipalité et la communauté d'agglomération. Cependant, l'administration tarde à y faire droit. Aussi, nous proposons la mise en place d'une commission Ad'hoc afin de réfléchir conjointement à de nouvelles actions plus coercitives, qui permettraient aux andillois d'intégrer enfin les bénéfices du PGS.



QUARTIER DES FLANETS – entre le 7 et le 9 avenue des Flanets, au bout de la sente des Belles Molles ROUTE DE LA CROIX BLANCHE – entre le 55 et le 57, en bout du chemin des communes, face à l'entrée de la pelouse des châtaigniers

SAPINS NATURELS, SANS SAC, SANS PIED, SANS NEIGE ARTIFICIELLE, NI DÉCORATION

Jean-Christophe Tirat



Demandez le programme :

Du jeu, du jeu et encore du jeu, pour le

NOËL DES ENFANTS

Vendredi 8 décembre

C'est la pagaille au n° 14 de la rue du Pôle nord en Laponie. Aidez l'équipe de l'accueil de loisirs à retrouver le père Noël caché dans sa maison ! Goûter gourmand à la clé pour vous récompenser.

Participez au chaleureux

NOËL DES SENIORS

Samedi 16 décembre

Vous êtes attendus pour un repas festif animé par le DJ, la chanteuse et les danseuses de la troupe Nassuco.

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale lors des

RENCONTRES 2024

Le temps pour l'équipe du Conseil municipal et Samedi 13 janvier les membres du Conseil municipal des Jeunes de souhaiter aux Andillois leurs bons vœux pour la nouvelle année et d'échanger autour d'un cocktail. Un moment privilégié entièrement dédié à la population. swinguez pendant la

SOIRÉE JAZZ

Samedi 3 février

Voix, musique et claquettes au programme de cette soirée 100% jazz.









